

## Conseil municipal du lundi 14 mars 2016

Le lundi quatorze mars deux mille seize à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf : Mme Christine LAGARDE, absente excusée, procuration à Mme Stéphanie LECOT; Mme Florence MONNIN, absente excusée, procuration à M. Hervé REYSSIE; M. Fabrice VALLADONT, absent excusé, procuration à M. Yves FADIER; Mme Virginie AUFFRET, absente excusée, procuration à Mme Françoise BERNARD; Mme Véronique LEMESTRE, absente.

M. Roland DEMESMAY a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du lundi 8 février 2016 est validé comme tel.

La séance est ouverte à 20h00.

### Subvention aux associations (dotations supplémentaire)

Le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes

	<b>Subvention de fonctionnement</b>
U.S. Doubs et Loue	160 € + 700 € (électricité)
Entre souris et t'chat	300 €

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte à **l'unanimité**.

### Fixation du prix du m3 d'eau et du prix du m3 d'assainissement pour l'année 2016

Le Maire rappelle les tarifs appliqués pour l'année 2015 :

- prix du m3 d'eau	: 1,35 €
- prix du m3 d'assainissement	: 2,70 €
- prix de la location du compteur	: 5,00 € / semestre

Le Maire propose pour l'année 2016 :

- prix du m3 d'eau	: <b>1,35 €</b>
- prix du m3 d'assainissement	: <b>2,50 €</b>
- prix de la location du compteur	: <b>5,00 € / semestre</b>

Conformément à la réglementation le taux de la redevance pollution pour la consommation d'eau est fixé à 0.29 € par m3 d'eau et le taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est fixé à 0.16 € par m3 d'assainissement. Ces sommes seront reversées à l'Agence de l'Eau.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### Taux d'imposition 2016 : vote des trois taxes

Conformément au débat d'orientation budgétaire le Maire propose d'appliquer, pour l'année 2016, un coefficient de variation égal à **1,00** pour les trois taxes locales.

Ainsi pour l'année 2016 les taux restent identiques à ceux de 2015, à savoir :

<b>Taxe d'habitation</b>	: <b>7,41</b>
<b>Taxe foncière bâtie</b>	: <b>15,03</b>
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	: <b>11,12</b>

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte à **l'unanimité**.

## Budgets : Comptes Administratifs 2015 et Budgets Primitifs 2016

Le Maire, avant de présenter ses propositions budgétaires, informe le conseil municipal que celles-ci sont conformes au débat d'orientation de la séance du 8 février 2016.

### ***Budget d'Adduction d'Eau Potable (AEP)***

#### **Présentation et vote du compte administratif 2015**

Le Premier Adjoint présente le compte administratif du budget AEP.

#### **Section d'exploitation. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Charges à caractère général	23 555.91 €
Charges de personnel	1 000.00 €
Atténuations de produits	10 985.00 €
Charges financières	1 282.84 €
Charges exceptionnelles	0.00 €
Autres charges de gestion courante	4 234.31 €
Amortissements	29 623.00 €
<b>Total dépenses exercice N</b>	<b>70 681.06 €</b>
Déficit N-1	808.41 €
<b>Total de la section</b>	<b>71 489.47 €</b>

##### **Recettes**

Produits de gestion courante	74 201.92 €
Subvention d'exploitation	118.94 €
Produits exceptionnels	13.42 €
Amortissements subventions	3 739.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>78 073.28 €</b>

**Excédent de clôture de fonctionnement de 6 583.81 €**

#### **Section d'investissement. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Opération d'ordre entre sections	3 739.00 €
Emprunts et dettes assimilées	2 273.22 €
Immobilisations corporelles	0.00 €
Dépenses non affectées (21+23)	0.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>6 012.22 €</b>

##### **Recettes**

Apports, Dotations et Réserves	0.00 €
Amortissements	29 623.00 €
<b>Total recettes exercice N</b>	<b>29 623.00 €</b>
Recettes antérieur reporté (N-1)	58 912.04 €
<b>Total recettes</b>	<b>88 535.04 €</b>

**Excédent de clôture d'investissement de 82 522.82 €**

<b>Résultat d'exécution brut : excédent de</b>	<b>89 106.63 €</b>
--	--------------------

Restes à réaliser 2015	0.00 €
------------------------	--------

<b>Résultat d'exécution net : excédent de</b>	<b>89 106.63 €</b>
---	--------------------

### **Vote du compte administratif du budget AEP 2015**

Le Maire répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. M. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, adopte à **l'unanimité** le compte administratif 2015 du budget eau.

### **Approbation du compte de gestion 2015 : Budget AEP**

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2015 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte à **l'unanimité**.

### **Affectation des résultats**

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2015, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 6 583.81 € et un excédent d'investissement de 82 522.82 € soit un résultat global d'exercice brut positif de 89 106.63 €.

Le Maire propose d'affecter 6 583.81 € au compte R002 (recettes d'exploitation) et 82 522.82 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2016.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### **Présentation et vote du Budget AEP 2016**

#### ***Section d'exploitation. Vue d'ensemble.***

#### **Dépenses**

Charges à caractère général	34 500 €
Charges de personnel	5 000 €
Autre charge de gestion courante	3 200 €
Charges financières	1 400 €
Charges exceptionnelles	600 €
Amortissements	29 629 €
Atténuation de produits	12 500 €
Dépenses imprévues	1 303 €
Virement section investissement	0 €
<b>Total dépenses exercice</b>	<b>88 132 €</b>
Déficit antérieur reporté	0 €
<b>Total de la section</b>	<b>88 132 €</b>

#### **Recettes**

Vente de produits	77 750.00 €
Produits exceptionnels	59.19 €
Opérations d'ordre entre les sections	3 739 €
<b>Total recettes exercice</b>	<b>81 548.19 €</b>
Excédent antérieur reporté	6 583.81 €
<b>Total de la section</b>	<b>88 132.00 €</b>

**Section d'investissement. Vue d'ensemble**

**Dépenses**

Emprunts et dettes	2 500.00 €
Opérations d'équipement	103 712.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €
Opérations patrimoniales	982.00 €
Opérations d'ordre entre sections	3 739.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>113 933.00 €</b>

**Recettes**

Dotations et Réserves	799.18 €
Amortissement des immobilisations	29 629 €
Opérations patrimoniales	982 €
Excédent antérieur reporté	82 522.82 €
<b>Total de la section</b>	<b>113 933.00 €</b>

**Balance du budget Primitif AEP 2016**

Total Dépenses	202 065 €
Total Recettes	202 065 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Primitif AEP 2016.

**Budget Assainissement**

**Présentation et vote du compte administratif 2015**

Le Premier Adjoint présente le compte administratif du budget Assainissement.

**Section d'exploitation. Vue d'ensemble**

**Dépenses**

Charges à caractère général	15 361.40 €
Charges de personnel	14 000.00 €
Atténuations de produits	5 661.00 €
Charges financières	50 815.32 €
Autres charges de gestion courante	12 420.25 €
Amortissements	19 597.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>117 854.97 €</b>

**Recettes**

Produits de gestion courante	112 078.37 €
------------------------------	--------------

Produits exceptionnels	0.40 €
Amortissements subventions	5 173.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>117 251.77</b>
Excédent antérieur reporté	156 900.94 €
<b>Total de la section</b>	<b>274 152.71 €</b>

**Excédent de clôture d'exploitation de : 156 297.74 €**

**Section d'investissement .Vue d'ensemble**

**Dépenses**

Emprunt et dettes assimilées	402 018.38 €
Total des opérations d'équipement	420.00 €
Dépenses hors opérations	1 875.24 €
Amortissements de subventions	5 173.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>409 486.62 €</b>

**Recettes**

Dotations	0.00 €
Subventions d'investissement	0.00 €
Amortissements	19 597.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>19 597.00 €</b>
Excédent antérieur reporté	200 355.15 €
<b>Total de la section</b>	<b>219 952.15 €</b>

**Déficit de clôture d'investissement de : 189 534.47 €**

**Résultat d'exécution brut : déficit de 33 236.73 €**

**Restes à réaliser 2015 105 000.00 €**

**Résultat d'exécution net : excédent de 71 763.27 €**

**Approbation du compte de gestion 2015 : Budget Assainissement**

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2015 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

**Vote du Compte Administratif 2015 du budget Assainissement**

Le Maire répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. M. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération, le conseil municipal, adopte **à l'unanimité** le compte administratif 2015 du budget assainissement.

**Affectation des résultats**

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2015, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 156 297.74 € et un déficit d'investissement de 189 534.47 € soit un résultat global d'exercice brut déficitaire de 33 236.73 €.

Le Maire propose d'affecter en recettes de crédits reportés 105 000 € à l'article 10222. Ainsi le résultat net de l'exercice 2015 passe de 33 236.73 € à + 71 763.27 €.

Le Maire propose d'affecter 71 763.27 € à l'article 1068 du Budget Primitif 2016 et de reporter le déficit d'investissement brut 189 534.47 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté).

Il propose enfin de reporter au compte 002 (recette de fonctionnement) 84 534.47 €.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## **Présentation et vote du Budget Assainissement 2016**

### **Section d'exploitation. Vue d'ensemble**

#### **Dépenses**

Dépenses imprévues	3 000.00 €
Charges à caractère général	41 551.76 €
Charges de personnel	15 000.00 €
Participation SIAG	45 000.00 €
Charges financières	44 300.00 €
Charges exceptionnelles	1 500.00 €
Dotations aux amortissements	20 278.24 €
Atténuation de charges	7 000.00 €
Virement à la section d'investissement	23 978.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>201 608.00 €</b>

#### **Recettes**

Produits de gestion courante	108 700.73 €
Subventions d'exploitation	3 000.00 €
Produits exceptionnels	199.80 €
Amortissement subventions	5 173.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>117 073.53 €</b>
Excédents antérieurs reportés (N-1)	84 534.47 €
<b>Total de la section</b>	<b>201 608.00 €</b>

### **Section d'investissement. Vue d'ensemble.**

#### **Dépenses**

Dépenses imprévues	399.29 €
Emprunts et dettes assimilés	23 500.00 €
Immobilisations en cours	2 412.24 €
Frais études	4 600.00 €
Amortissements subventions (040)	5 173.00 €
Opérations	1 000.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>37 084.53 €</b>
Excédent antérieur reporté	189 534.47 €
<b>Total de la section</b>	<b>226 619.00 €</b>

#### **Recettes**

Affectation résultat N-1	71 763.27 €
FCTVA 2016	5 599.49 €
Restes à Réaliser 2015	105 000.00 €
Virement section d'invest.	23 978.00 €
Amortissements	20 278.24 €
<b>Total de la section</b>	<b>226 619.00 €</b>

### Balance du budget Primitif Assainissement 2016

Dépenses	428 227 €
Recettes	428 227 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Primitif assainissement 2016.

## ***Budget Général***

### **Présentation et vote du Compte Administratif 2015**

Le Premier Adjoint présente le compte administratif du budget général.

#### **Section fonctionnement. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Charges à caractère général	207 555.17 €
Charges de personnel	134 203.80 €
Charges financières	32 312.72 €
Autres charges de gestion courante	172 535.19 €
Charges exceptionnelles	0.00 €
Opération entre section	125 115.04 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>671 721.92 €</b>

##### **Recettes**

Produits des services	25 301.16 €
Impôts et taxes	430 318.82 €
Dotations et participations	144 464.93 €
Autres produits de gestion courant	29 145.00 €
Produits financiers	2.66 €
Atténuation de charges	951.72 €
Produits exceptionnels	118 169.41 €
Opérations d'ordre entre sections	0.00 €
<b>Total des recettes exercice</b>	<b>748 353.70 €</b>
Recettes antérieures reportées	45 592.51 €
<b>Total de la section</b>	<b>793 946.21 €</b>

**Excédent de clôture de fonctionnement de 122 224.29 €**

#### **Section d'investissement. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Remboursement d'emprunt	74 734.04 €
Chapitre 20	2 760.00 €
Chapitre 21	33 318.08 €
Opérations	44 417.98 €
Opérations patrimoniales	0.00 €
Subvention investissement	0.00 €
Opération d'ordre	0.00 €
<b>Total dépenses exercice</b>	<b>155 230.10 €</b>
Déficit antérieur reporté	104 756.51 €
<b>Total de la section</b>	<b>259 986.61 €</b>

##### **Recettes**

Affectation résultat N-1	68 756.51 €
--------------------------	-------------

Subventions d'investissement	4 782.00 €
FCTVA	33 951.58 €
Opérations d'ordre entre sections	125 115.04 €
Opérations patrimoniales	0.00 €
Emprunts Equilibre	80 000.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>312 605.13 €</b>

<b>Excédent de clôture d'investissement de</b>	<b>52 618.52 €</b>
--	--------------------

<b>Résultat brut d'exercice : excédent de</b>	<b>174 842.81 €</b>
---	---------------------

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>26 048.00 €</b>
------------------------------	--------------------

<b>Résultat net de l'exercice : excédent de</b>	<b>200 890.81 €</b>
---	---------------------

### **Approbation du compte de gestion 2015 : Budget Général**

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2015 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

### **Approbation du compte administratif 2015 : Budget Général**

Le Maire répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. M. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établie par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, adopte **à l'unanimité** le compte administratif 2015 du budget Général.

### **Affectation des résultats : Budget général**

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2015, constate qu'il présente un excédent de fonctionnement de 122 224.29 € et un excédent d'investissement de 52 618.52 € soit un résultat global d'exercice positif de 174 842.81 €.

Le Maire propose d'affecter en recettes de crédits reportés 26 048 € à l'article 10222. Ainsi le résultat net de l'exercice 2015 passe de 174 842.81 € à 200 890.81 €

Le Maire propose d'affecter 122 224.29 € au compte R002 (recette de fonctionnement) et 52 618.52 € au compte R001 (recette d'investissement) et 26 048 € à l'article 10222 en restes à réaliser du BP 2016.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité**.

## Présentation et vote du Budget Primitif Général 2016

Le Maire présente ses propositions budgétaires.

### Section fonctionnement. Vue d'ensemble

#### **Dépenses**

Charges à caractère général	258 900 €
Charges de personnel	147 600 €
Dépenses imprévues	2 000 €
Charges financières	31 000 €
Autres charges de gestion courante	180 400 €
Charges exceptionnelles	2 000 €
Virement à la section d'investissement	263 037 €
Opérations d'ordre entre sections	7 847 €
<b>Total dépenses</b>	<b>892 784 €</b>

#### **Recettes**

Produits de gestion	152 127.00 €
Atténuations de charges	0.00 €
Impôts et taxes	438 000.00 €
Produits financiers	5.00 €
Dotations et participations	134 850.00 €
Autres produits de gestion courante	44 577.71 €
Produits exceptionnels	1 000.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>770 559.71 €</b>
Recettes antérieures reportées	122 224.29 €
<b>Total Recettes</b>	<b>892 784 €</b>

### Section d'investissement. Vue d'ensemble

#### **Dépenses**

Dépenses imprévues	2 000.00 €
Opérations patrimoniales	7 270.00 €
Remboursement d'emprunt	60 000.00 €
Dépenses non individualisées 20	5 000.00 €
Dépenses non individualisées 21	41 000.00 €
Opérations	295 000.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>410 270.00 €</b>

#### **Recettes**

FCTVA 2016	49 000.00 €
Caution	549.48 €
Restes à Réaliser 2015	26 048.00 €
Produits de cession	3 900.00 €
Opérations patrimoniales	7 270.00 €
Virement de la section de fonctionnement	263 037.00 €
Opération d'ordre entre sections	7 847.00 €
Recettes antérieur reportées	52 618.52 €
<b>Total de la section</b>	<b>410 270.00 €</b>

## Détail des opérations 2016

Intitulé des opérations	n°	Dépenses 2016	Recettes 2016
Loi Handicap	55	11 000 €	0.00 €
Alimentation en Gaz des bâtiments communaux	57	4 000 €	0.00 €
Réhabilitation bâtiment de la Cure	59	65 000 €	0.00 €
Tranche n°2 MDL	60	15 000 €	0.00 €
Transport des Eaux Pluviales	61	100 000 €	
Aménagement village - cimetière	63	75 000 €	
Chemin du Vigney	64	5 000 €	
Réfection Parcours Santé	65	20 000 €	0.00 €
<b>Total opérations</b>		<b>295 000 €</b>	<b>0.00 €</b>

### Balance du budget général Primitif 2016

Total Dépenses	1 303 054 €
Total Recettes	1 303 054 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget Primitif Budget Général 2016.

### Présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes 2016 (Budget AEP et Budget Assainissement)

Section	Budgétisé
<b>Investissement</b>	
Dépenses	750 822 €
Recettes	750 822 €
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	1 182 524 €
Recettes	1 182 524 €

## Budget lotissement « du Stade »

### *Approbation du compte de gestion 2015 (Trésorier Principal)*

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2015 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte à **l'unanimité**.

### *Présentation et vote du Compte Administratif 2015*

Le Maire présente le compte administratif du budget lotissement du Stade. Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés. Les questions terminées, le Maire se retire. Le premier adjoint est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote. Après délibération, le conseil municipal adopte à **l'unanimité**, le compte administratif 2015 du lotissement du Stade.

Le Maire s'est retiré au moment du vote; il n'a donc pas participé au vote du compte administratif 2015.

### *Affectation des résultats*

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2015, constate qu'il présente un excédent de fonctionnement de 253 900.99 € et un déficit d'investissement de 6 679.80 € soit un résultat global d'exercice net de 247 221.19 €

Le Maire propose de reporter le déficit d'investissement de 6 679.80 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) et de reporter l'excédent de fonctionnement de 253 900.99 € au compte 002 (recette de fonctionnement) du BP 2016.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### *Présentation et vote du Budget Primitif 2016*

#### Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble

##### **Dépenses**

Charges à caractère général	160 000.00 €
Excédent à reverser au budget général	482 221.19 €
Déstockage terrains vendus (opération d'ordre)	166 679.80 €
<b>Total</b>	<b>808 900.99 €</b>

##### **Recettes**

Vente de terrains	395 000.00 €
Stocks de terrains à vendre (opération d'ordre)	160 000.00 €
Excédent antérieur reporté	253 900.99 €
<b>Total</b>	<b>808 900.99 €</b>

#### Section d'Investissement - Vue d'ensemble

##### **Dépenses**

Déficit antérieur reporté	6 679.80 €
Stocks terrain à vendre (opération d'ordre)	160 000.00 €
<b>Total</b>	<b>166 679.80 €</b>

## **Recettes**

Déstockage terrains vendus (opération d'ordre)	166 679.80 €
<b>Total</b>	<b>166 679.80 €</b>

Le Maire présente les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif Lotissement du Stade 2016.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'adopte à **l'unanimité**.

### **Fonds de soutien à l'investissement local : demande de subvention**

Le Maire expose que l'État, dans sa loi de finances pour 2016, a mis en place une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes qui se décompose comme suit : une première enveloppe qui accompagne les communes dans leurs projets d'investissement et une seconde enveloppe qui répond aux enjeux particuliers de l'investissement local en soutien aux communes remplissant un rôle de bourg-centre.

La première enveloppe prévoit, entre autres, une aide au développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.

Dans ce cadre le Maire propose de déposer une demande de subvention. Il rappelle que le cabinet QCS Services dans son rapport sur l'agenda d'accessibilité programmé a prévu un certain nombre de prescriptions afin d'assurer la mise au norme des bâtiments communaux.

Le montant estimatif de ces travaux est de 18 125 € HT.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte à **l'unanimité** et demande au Maire de déposer le dossier de subvention correspondant.

### **Bail de location de la salle de catéchisme : renouvellement**

Le Maire rappelle la convention du 31/01/2013 par laquelle la commune met à disposition une salle communale située dans le bâtiment de la cure à usage de cours de catéchisme et de réunion diocésaine. Cette convention est arrivée à échéance le 30/01/2016.

Compte tenu du Projet Cure, le Maire propose de la renouveler aux conditions précédentes pour une durée d'une année.

Le Maire donne lecture de ladite convention.

Lecture entendue et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte à **l'unanimité**.

### **Convention avec le département du Doubs pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE)**

Le Maire expose que la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30/12/2006 et ses décrets d'application encadrent les conditions d'intervention des Départements en faveur des communes rurales et de leurs groupements, pour l'assistance technique dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable et des milieux aquatiques.

Dans le département du Doubs, cette aide est assurée par le SATE (Service Départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau) dans les conditions suivantes :

- 0.30 €/hab et par an pour l'assainissement collectif,
- 0.15 €/hab et par an pour la ressource en eau

Cette rémunération n'est recouvrable que si elle excède 25 €.

Pour bénéficier de cette assistance, la commune doit en faire la demande expresse et signer avec le Département une convention d'un an reconductible deux fois pour un an, qui en précise le contenu et les modalités de mise en œuvre.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, à **l'unanimité** :

- prend acte des modalités d'intervention du Département en matière d'assistance technique dans le domaine de l'eau, et qui résultent de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006,
- décide de solliciter, à compter de 2016, l'assistance technique du Département du Doubs dans les domaines suivants : assainissement collectif,
- décide d'inscrire au budget 2016 une enveloppe de 334 € au titre de la rémunération du service départemental d'assistance technique,
- autorise le Maire à signer au nom de la commune la convention à intervenir avec le Département au titre de l'assistance technique dans le domaine de l'eau.

### **ONF : travaux 2016**

Bernard BONNOT, Adjoint au Maire, Président de la commission bois et forêt rend compte des différents travaux et ventes de bois qui seront réalisés par l'ONF pour le compte de la commune en 2016. Une première estimation laisse entrevoir une recette d'environ 12 000 € (sans compter les produits d'affouage) pour l'ensemble de l'année ce qui constitue un montant "exceptionnel".

### **Questions diverses**

- fusion de communes : Monsieur le Maire récapitule les groupes de travaux créés : finances, gouvernance, services, état des lieux, perspectives et écoles. Il désigne les représentants de la commune dans chaque groupe de travail et suggère la création d'une commission concernant les affaires scolaires.
- fusion de communes suite... : quelques conseillers apportent leur avis sur l'éventualité de la fusion de communes et insistent sur le fait que le programme sur lequel ils ont été élus ne mentionnait pas un projet de fusion. Monsieur le Maire rappelle que les groupes de travail ne sont là que pour un état des lieux et des réflexions.
- Stéphanie LECOT et Yves FADIER, conseillers municipaux chargés du Conseil Municipal des Jeunes, signalent la manifestation organisée par le CMJ le 20 mars 2016 : après-midi jeux à la maison des Loups.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30**

